



DIRECTION DE L'ATTRACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI

2024 DAE 87 – Budget Participatif – Conventions, subventions de fonctionnement et d'investissement (1 450 000 euros) en faveur de l'économie circulaire

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Paris bénéficie d'un dynamisme exceptionnel en matière de création d'entreprises. Depuis plus de 10 ans, la Ville de Paris s'est efforcée de mettre en place un écosystème favorable à la création d'activité, à l'émergence d'innovations, au changement d'échelle des projets économiques porteurs. Elle a notamment souhaité concentrer ses efforts et sa politique d'accompagnement vers les entrepreneuses et entrepreneurs de la transition écologique et solidaire, avec pour ambition de faire de Paris la capitale de l'économie sociale, solidaire et durable. Ces porteuses et porteurs de projets sont indispensables à l'émergence d'un modèle sociétal soutenable, respectueux des générations futures.

C'est en particulier le cas des acteurs de l'économie circulaire, qui développent des modèles économiques moins gourmands en ressources et créateurs d'emplois non délocalisables, justifiant le soutien de la Ville. Bon nombre d'entre eux choisissent de conjuguer écologie et justice sociale, et s'engagent en faveur de l'inclusion des publics fragiles, en prenant la forme de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). Offrant à leurs salariés des parcours d'insertion vers les métiers engagés de demain, ils maximisent leurs chances d'insertion dans l'emploi tout en participant à la nécessaire transition écologique de l'économie parisienne.

Pourtant, dégageant structurellement des marges faibles, ces acteurs pâtissent du manque de lucrativité au cœur même de leurs modèles pour financer leurs développements – professionnalisation de branches historiques ou lancement de nouvelles activités – pourtant indispensables à la croissance de leur impact sociétal.

Convaincus par les vertus de leurs modèles, les Parisiennes et les Parisiens se sont mobilisés en leur faveur à de nombreuses reprises à travers leurs votes au Budget Participatif : à l'échelle de tout Paris, d'abord lors de l'édition 2017 du budget participatif, « Tou's'récup' » et « Refabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi », ou encore, plus récemment, à travers le projet « Diminuer les déchets, augmenter la récup' » en 2023.

Dans l'optique de mener à bien ces projets soutenus par ses habitants, tout en participant à l'essor des structures de l'économie circulaire et solidaire

contribuant à sa transition durable, la Ville de Paris entend financer, à travers cette délibération, 19 projets d'économie circulaire.

L'Atelier R-ARE (Romainville) est une association membre du mouvement Emmaüs, créée en 2019, qui gère un chantier d'insertion dédié au surcyclage des déchets bois massifs du bâtiment. Elle collecte des déchets bois, notamment de fenêtres, de portes palières, et de solives de plancher ou charpente, à partir desquels elle conçoit et fabrique du mobilier et des aménagements d'intérieur comme d'extérieur. L'année passée, la structure a déménagé dans un atelier de 600 m² à l'Usine des Transitions à Romainville. En 2023, elle a collecté 46 tonnes de matériaux, dont 88% provenaient du territoire parisien. Lors de cette même année, près de 62% du chiffre d'affaires de l'association a été réalisé sur des chantiers parisiens. Elle est agréée par l'unité départementale de Seine-Saint-Denis de la DRIETS pour 7,6 ETP en insertion.

En 2024, l'association souhaite développer un bureau d'étude spécialisé sur les questions de réemploi et surcyclage des déchets bois du bâtiment, en complément de son activité historique de transformation du bois. Dans le cadre de ses chantiers, la structure est régulièrement amenée à développer de nouveaux procédés et produits pour répondre aux ambitions de ses clients (souvent publics : Ville de Paris, Paris Habitat notamment). Le bureau d'étude proposera des prestations de conseils en réemploi auprès des maîtres d'ouvrage et de sous-traitance avec les maîtrises d'œuvre, vendra des prestations pour d'autres ateliers de production ne disposant pas de compétences en conception, ou encore développera de nouveaux produits valorisant les déchets bois du bâtiment. A terme, ce bureau pourrait également proposer des formations et animer des ateliers de sensibilisation rémunérés. Pour mener à bien ce projet, la structure prévoit d'embaucher un responsable administratif et financier au troisième trimestre 2024, qui permettra aux deux co-directrices, expertes de la menuiserie circulaire, de libérer du temps pour développer cette nouvelle activité et pour se mobiliser dans le cadre de l'accélérateur du bâtiment circulaire de l'association Les Canaux.

Dans ce cadre, l'Atelier R-ARE sollicite une subvention de fonctionnement de 20 000 euros pour amorcer ce poste sur deux années, avant qu'il ne soit autofinancé par les ressources générées par l'activité du bureau d'études, et pour financer certaines prestations nécessaires au développement de nouveaux produits et procédés (tests et certifications par l'institut technologique FCBA, expertise et ingénierie bois, notamment). Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention pluriannuelle en annexe, et d'attribuer une subvention de fonctionnement de 20 000 euros pour l'année 2024.

Le Centre d'Action Sociale Protestant dans la Région Parisienne – CASP est une association, créée en 1905, qui accueille, accompagne et soutient, sans distinction, les personnes qui le consultent. Le CASP souhaite acquérir une armoire à livres qui sera installée dans son local du centre d'action sociale La Clairière, rue Greneta (Paris Centre). Cette boîte à livres permettra à chacun, sur les horaires d'ouverture du centre, de déposer des livres en bon état dont il n'a plus l'utilité, et d'en faire bénéficier d'autres personnes qui pourront se servir sans contrepartie. Ce dispositif favorisera le partage entre les habitants de Paris Centre. La structure souhaite intégrer cette boîte à ses dispositifs d'accueil et de

création de lien social, en l'utilisant comme support à une programmation culturelle.

Le Centre d'Action Sociale Protestant sollicite la Ville de Paris pour une subvention en investissement de 2 000 euros afin d'acquérir et installer la boîte à livres (coût total du projet : 2 100 euros). Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire et du réemploi, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, prévoyant l'attribution d'une subvention d'investissement de 2 000 euros, au titre du projet « Une armoire à dons dans le 2^e », lauréat du budget participatif parisien 2016.

L'Ecole de la Transition Ecologique de Paris – ETRE (13^e) est une association, créée en 2018, qui sensibilise, accompagne et forme aux métiers de la transition écologique. ETRE propose des formations professionnalisantes à destination de jeunes en difficulté, autour des métiers de la transition écologique (économie circulaire, agriculture urbaine, énergie renouvelable, etc.). Ces dispositifs bénéficient de financement de la Ville de Paris dans le cadre des appels à projets Paris Fertile et Paris Fabrik, notamment. En 2023, ETRE Paris affiche un taux de sorties positives de 69% vers l'emploi ou une formation, sur une promotion de 34 jeunes. En 2024, l'association souhaite organiser une nouvelle formation professionnalisante généraliste aux « Métiers de la transition écologique » de 11 semaines pour 10 jeunes Parisiens, menant à des poursuites de formation dans d'autres parcours (menuiserie circulaire, mécanique réemploi cycle, maraîchage, etc.). Prévue entre septembre et novembre 2024, cette formation permettra aux bénéficiaires de découvrir plusieurs de ces professions, d'acquérir des savoir-faire pratiques, d'identifier les professionnel.les du secteur, et de se constituer un premier réseau avant de poursuivre avec un stage, une formation certifiante ou un emploi. Ce module intègre l'économie circulaire comme principe directeur dans son approche.

L'Ecole de la Transition Ecologique de Paris sollicite la Ville de Paris pour une subvention en fonctionnement afin de mener à bien l'organisation de cette formation. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire et de la formation aux enjeux de la transition écologique, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer une subvention de fonctionnement de 10 000 euros en fonctionnement pour l'année 2024.

Emmaüs Alternatives (Montreuil) a été créée en 1991. Elle développe une activité de collecte, valorisation et revente solidaire de vêtements (80%) et objets (20%), en atelier chantier d'insertion, au sein de ses boutiques parisiennes (3^e, 5^e, 10^e, 11^e, 20^e). En 2023, elle a créé une entreprise d'insertion et ouvert deux nouvelles boutiques (rue de Clichy, 9^e, et rue d'Avron, 20^e) afin de développer un autre type de boutiques plus professionnalisantes et d'améliorer ainsi les sorties dynamiques de ses salariés vers les métiers de la vente. Suivant la même démarche, elle a pour projet en 2024 de transformer ses boutiques du Faubourg du Temple, 10^e, et du boulevard Beaumarchais, 11^e, d'en améliorer l'esthétique et de les transférer de l'ACI à l'EI. Les nouveaux aménagements permettront de séduire un public plus large et d'améliorer les fréquentations et les ventes, tout en permettant la montée en compétences des 11 salariés en insertion qui y travaillent. En parallèle, Emmaüs Alternatives gère également une ressourcerie généraliste, au sein d'un local Paris Habitat, situé au 13 rue Léopold Bellan (2^e). En 2023, la

ressourcerie y a collecté et traité 168 tonnes de dons. Forte de ses 13 salariés, dont huit en insertion, de quatre services civiques et de sa quarantaine de bénévoles, la ressourcerie entend désormais déployer ses activités hors les murs. Pour cela, elle souhaiterait faire l'acquisition d'un vélo remorque à assistance électrique et de mobiliers et matériels de manutention d'extérieur qui lui permettraient de faire des collectes chez les particuliers ou les professionnels dans un périmètre proche (quartiers Montorgueil et Sentier) ainsi que de développer des actions ambulantes (ressourceries éphémères, ateliers de sensibilisation). Grâce à ces équipements, la ressourcerie prévoit d'augmenter de plus de trois tonnes par an son volume traité et d'animer une dizaine d'ateliers de sensibilisation et quatre ressourceries éphémères dès la première année. Les recettes générées par cette nouvelle activité contribueront au soutien financier d'un second poste de chargée de sensibilisation.

Elle sollicite l'appui de la Ville de Paris pour le financement de ces investissements (coût total des investissements : 110 000 euros). Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer à cette association une subvention d'investissement de 58 000 euros au titre du projet « Moins de déchets, plus de récup' à Paris ! » lauréat de l'édition 2023 du budget participatif parisien.

Emmaüs Défi (19e) est une association créée en 2007 qui a pour objet de mettre en œuvre toutes actions susceptibles de contribuer à l'insertion professionnelle ou sociale des personnes en difficulté notamment grâce à ses activités de ressourcerie (950 tonnes de dons collectés et traités en 2023). L'atelier chantier d'insertion compte environ 80 salariés permanents et 200 salariés en insertion en 2023. Suite à un avis défavorable reçu lors d'une commission de sécurité de janvier 2019 à propos de son exploitation de l'ancien marché couvert Riquet, où l'association est emphytéote de la Ville, et dans le souci de mettre l'établissement en conformité, Emmaüs Défi porte un projet d'investissement s'élevant à 1,7 million d'euros visant à installer un brouillard d'eau sur l'intégralité des espaces de l'ancien marché. Ce projet de mise aux normes incendie, initié en 2020 par un projet d'installation d'un sprinklage, a connu de nombreuses évolutions suite à la hausse successive des exigences de la préfecture qui, après avoir préféré au projet de sprinklage celui de brouillard d'eau, a élargi ses orientations de déploiement des seules zones calorifuges à l'ensemble des espaces. L'inflation a également fortement affecté le chiffrage du projet. La Ville, partenaire récurrent et bailleur d'Emmaüs Défi sur ce projet menaçant la continuité de son activité, lui a d'ores-et-déjà octroyé 100 000 euros de subvention en 2020 puis 56 000 euros en 2023.

Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à signer avec l'association la convention jointe en annexe, qui prévoit de lui attribuer une subvention d'investissement complémentaire de 500 000 euros en appui au financement de cette mise aux normes incendie.

En parallèle, l'association poursuit le déploiement de ses capacités de collecte hors les murs sur le territoire parisien dans le cadre de son projet Amistock (installation de bornes de collectes chez des partenaires publics et privés dans une logique d'optimisation du maillage territorial). Pour cela, Emmaüs Défi souhaite faire l'acquisition de 20 boxes de collectes supplémentaires, d'une part, et celle d'un

véhicule utilitaire électrique, d'autre part, afin de respecter la future réglementation ZFE tout en allégeant son bilan carbone (coût total des investissements : 87 000 euros). Collectant d'ores et déjà 50 tonnes/an sur les 84 boxes déployées de ce dispositif, elle estime que ces nouveaux équipements lui permettront de collecter jusqu'à 12 tonnes supplémentaires.

Ce projet est lauréat de l'édition 2023 du budget participatif parisien « Faciliter le don des Parisien.n.es et insérer au mieux les plus éloigné.e.s de l'emploi ». Considérant son intérêt au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à lui attribuer une subvention d'investissement de 69 000 euros dans le cadre des objectifs de la convention susmentionnée.

L'association **Envie Autonomie Île de France** (93) exploite un atelier de reconditionnement de matériel médical et d'aides techniques au maintien à domicile (lève-personne, fauteuils roulants, etc.) situé en Seine-Saint-Denis, à Tremblay-en-France. A Paris, depuis septembre 2023, Envie Autonomie est installée au 10bis rue Julien Lacroix (20e, local Paris Habitat), local où elle a implanté ses bureaux mais également un lieu de vente solidaire, espace d'exposition et service après-vente, alimenté par les matériels issus de l'atelier de Tremblay-en-France. En 2023, elle a pu collecter plus de 3000 matériels en Ile-de-France et espère en collecter 5000 en 2024 dont 1500 à Paris (soit 25 tonnes d'équipements parisiens). Après trois ans d'activité, ce sont 10000 appareils franciliens dont 3000 parisiens qu'elle prévoit de collecter annuellement. Afin d'atteindre ces projections, l'association entend mener à bien deux projets stratégiques pour faciliter son développement parisien. D'une part, elle souhaite installer, dans des établissements médico-sociaux et associations de réemploi solidaire partenaires, un réseau de points d'apport volontaire de matériels usagés. D'autre part, elle prévoit de déployer un outil de traçabilité "Logiciel Envie Autonomie (LEA)" pour fiabiliser et optimiser ses opérations de collecte, de reconditionnement et de redistribution solidaire et répondre ainsi aux normes exigées par l'AFNOR en la matière. Dans ce cadre, elle a besoin d'assurer la formation de ces agents à ce nouvel outil et d'acquérir du matériel informatique et de téléphonie pour les équiper (coût total des investissements : 3500 euros). Envie Autonomie anticipe le reconditionnement et la revente solidaire de 500 aides techniques dès 2024 (33% de réemploi) et la création de quatre emplois dont deux en insertion (2,8 ETP) sous réserve de l'obtention de son agrément parisien. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire, de l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et de l'autonomie des seniors, je vous propose d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 18 000 euros, et de m'autoriser à signer la convention afférente, ainsi qu'une subvention d'investissement de 2 000 euros, à travers la mobilisation de l'enveloppe du projet « Refabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi », lauréat du budget participatif de la Ville de Paris en 2017.

Envie Trappes (Trappes, Yvelines) est une association créée en 2011, conventionnée entreprise d'insertion, spécialisée dans la réutilisation et le réemploi de gros équipements électroménagers, qu'elle revend, sous garantie pendant deux ans, entre 30 et 50% moins cher que le neuf. Pour faire face à la demande parisienne tout en maintenant sa compétitivité sur un marché à la

concurrence accrue, la structure s'est fixée, dès 2023, plusieurs objectifs pour améliorer sa performance opérationnelle et se développer en Ile-de-France. Pour les atteindre, elle a eu besoin d'intégrer de nouvelles compétences en organisation industrielle et un niveau de management intermédiaire entre la direction et les encadrants techniques de son atelier. En mars 2024, elle a donc recruté un responsable d'exploitation en charge de la performance opérationnelle des ateliers et des services logistiques. Son arrivée permet au directeur de structure de porter les projets de développement conformément au projet présenté à la Ville en 2023 : réponses aux marchés publics, expérimentation d'un nouveau service de maintenance préventive, implantation au village du réemploi à Montreuil (ouverture printemps 2025) et enfin le projet de création d'un atelier de reconditionnement urbain à Paris. Avec ce dernier projet, Envie Trappes prévoit de doubler le nombre d'appareils qu'elle met sur le marché francilien pour atteindre les 8 000 appareils par an et 2,8 millions de chiffre d'affaires en 2025 (contre 1,6 million à ce jour). Ce nouvel atelier permettrait la création de 15 emplois parisiens dont 12 en insertion. Envie Trappes pense avoir identifié un local pour une implantation en 2025, dans le 20^e arrondissement (cette opportunité vous est présentée dans la délibération 2024 DAE 130) ; dans cette perspective, elle travaille actuellement au montage juridique, technico-architectural et financier de ce projet. Elle sollicite l'appui de la Ville pour renouveler son soutien de manière dégressive au financement du poste de responsable d'exploitation dans l'attente de l'autonomisation financière de son recrutement (subvention à hauteur de 45 000 euros en 2023 attribuée par la délibération 2023 DAE 148).

Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques municipales en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs jointe à la délibération 2023 DAE 148 adoptée par le Conseil de Paris en octobre 2023, je vous propose de m'autoriser à attribuer à l'entreprise d'insertion une subvention de fonctionnement de 35 000 euros, pour l'exercice 2024.

L'association **Extramuros** (20^e) est une menuiserie solidaire, écologique et sociale créée en 2005 et installée dans des locaux Paris Habitat de la rue de Ménilmontant depuis 2012 (450 m² cumulés). Grâce à ses 14 salarié.e.s, elle y réalise des activités d'éducation populaire sous forme de chantiers éducatifs (18 semaines en 2023), d'ateliers participatifs (398 en 2023) ou de bricothèque et contribue à la valorisation d'une quinzaine de tonnes de bois par an. Elle est également reconnue organisme de formation à la menuiserie en économie circulaire et forme jusqu'à 30 personnes annuellement. L'association se voit dans l'obligation de quitter ses locaux de la rue de Ménilmontant à l'été 2025 en raison d'un projet de rénovation des bâtiments. Dans ce cadre, elle étudie la possibilité de déménager au sein d'un local de 1277 m² situé au R-1 du « Wikivillage », rue de Srebrenica (20^e), nouveau tiers-lieu dédié à l'hébergement d'organisations engagées pour la transition écologique et sociale, lauréat de l'appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris 1 ». Ce projet d'implantation pourrait revêtir différentes formes. Afin d'étudier la faisabilité et la viabilité des différents scénarios, Extramuros réalise actuellement des études préalables approfondies. Il s'agit d'étudier, d'une part, la faisabilité technico-architecturale de ces différentes pistes d'implantation mais aussi de simuler le montage financier du projet et sa montée en charge. Cette phase d'études présente un coût total de 76 000 euros dont 25 000 en investissement. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose

de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer, pour l'année 2024, une subvention de fonctionnement de 20 000 euros ainsi qu'une subvention d'investissement de 5 000 euros à travers la mobilisation de l'enveloppe du projet « Refabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi », lauréat du budget participatif de la Ville de Paris en 2017.

La **Fondation d'Auteuil** (16e), créée en 1866 et reconnue d'utilité publique depuis 1929, a pour but d'accueillir, d'éduquer et de former des jeunes en difficultés, pour leur permettre de s'insérer dans la société. Chaque année, ce sont plus de 40 000 jeunes qui sont pris en charge par la fondation, en France, au sein de ses 450 établissements et dispositifs (maison d'enfants à caractère social, établissements scolaires, dispositifs d'insertion, etc.). A Paris, au sein de son siège, rue Jean de la Fontaine, elle a ouvert dès 1992 ses premières boutiques solidaires où elle commercialise à prix modiques les vêtements et objets issus de ses collectes. En 2022, la Fondation a décidé de développer et professionnaliser ces activités en les ancrant dans l'économie circulaire et a rassemblé les différentes boutiques sous l'appellation « ressourcerie d'Apprentis d'Auteuil ». En 2023, ce sont 285 tonnes de biens qu'elle collecte et revalorise à plus de 90% avec le concours de ses 11 salariés et 180 bénévoles. Pour poursuivre son développement, la ressourcerie porte un important projet de rénovation et agrandissement de ses ateliers et de sa boutique (+50% de surface), corrélé à l'aménagement de son entrepôt logistique (Sartrouville, 78) en lieu de stockage. Elle estime pouvoir, à terme, créer deux nouveaux emplois (caissier, chauffeur-livreur) grâce à la croissance d'activité induite par le projet, collecter 30 tonnes supplémentaires par an et améliorer son taux de réemploi *in situ* de 30 à 40%. L'entrepôt logistique permettra également d'accueillir les formations du programme SKOLA - programme de formation diplômant de quatre mois où des jeunes éloignés de l'emploi se forment à la logistique et à la vente en gérant une ressourcerie éphémère - et tiendra lieu également d'espace dédié à la vente en ligne (Label Emmaüs). Le projet de rénovation, qui s'étalera sur trois ans, est chiffré à 1,5 million d'euros. Il démarrera en 2024 par les travaux d'aménagement et de création d'une mezzanine de 100 m² dans l'entrepôt logistique, l'acquisition de matériels de manutention et d'un véhicule propre, la réalisation des études d'aménagement des locaux de la ressourcerie (déplacement des ateliers de valorisation au sous-sol et agrandissement de la surface de vente au rez-de-chaussée) ainsi que le démarrage d'une partie des travaux en sous-sol. Le coût des investissements réalisés en 2024 s'élèvera à 177 000 euros. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer une subvention d'investissement de 10 000 euros pour l'année 2024 à travers la mobilisation de l'enveloppe du projet « Tou's'récup », lauréat du budget participatif de la Ville de Paris en 2017.

Joyons (10e) est une société coopérative d'intérêt collectif, créée début 2024, pour porter le projet de développement d'une chaîne solidaire autour de la bouteille de vin consignée auprès des restaurateurs et traiteurs parisiens. Le projet est né du constat que jusqu'à 40% de l'empreinte carbone d'une exploitation viticole est générée par les emballages en verre. La coopérative achète du vin bio en gros auprès de vignerons engagés, qu'elle embouteille dans des bouteilles en verre consignées et vend à des restaurateurs parisiens. Joyons se positionne ainsi en maillon clef de la chaîne de valeur afin de démocratiser le vin bio consigné dans la

restauration parisienne. Elle propose des produits de qualité avec une consigne à bas prix, limite le nombre d'intermédiaires en travaillant directement avec les producteurs et livre de façon décarbonée. La logistique est effectuée par une coopérative de cyclo logisticiens, les Cargonauts (18e). Le lavage des bouteilles est réalisé dans le 19e arrondissement, via OECO, par des personnes en insertion par l'activité économique, et les étiquettes sont produites par l'ESAT Bastille-Les Ailes Déployées situé dans le 11e arrondissement, qui emploie des personnes en situation de handicap. La coopérative possède déjà une base de clients stable mais elle souhaite continuer son développement auprès d'autres partenaires commerciaux en embauchant son premier salarié à partir de septembre 2024 ainsi qu'en augmentant sa flotte de bouteilles consignées pour pouvoir, dès 2025, passer à 100 000 bouteilles vendues par an. Pour mettre en œuvre le passage à l'échelle de ce projet de développement, la coopérative sollicite une subvention en investissement qui lui permettra d'augmenter sa flotte de casiers de collecte et livraison, de bouteilles consignées, et de capsules (coût total des investissements : 25 167 euros). Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer une subvention d'investissement de 12 000 euros pour l'année 2024.

La Petite Rockette (11e), association créée en 2011, est un acteur du développement local et de l'écologie en milieu urbain des 11e et 12e arrondissements où elle gère deux ressourceries - dont la seconde en chantier d'insertion - anime une cantine anti gaspi, un atelier vélo et une friperie solidaire. Son site historique, situé au 125 rue du chemin vert accueille pas moins de 60 000 usagers, 34 salariés et une soixantaine de bénévoles et traite annuellement 280 tonnes de textile, mobiliers et objets, que la ressourcerie réemploie à hauteur de 44%. En 2024, elle porte le projet de rénovation de ses espaces après 12 ans d'occupation sans travaux de réfection dans l'optique d'améliorer les conditions d'accueil de ses usagers et de ses équipes salariées et bénévoles. Son projet, évalué à 223 000 euros d'investissements, se découpe en quatre volets : modernisation de l'espace commercial (sol, peinture, réagencement et signalétique), rénovation des espaces communs (salle de réunion, du personnel, etc.), amélioration des conditions de travail (rénovation et agencement des espaces et acquisition de matériels ergonomiques) et remises aux normes électriques et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ce projet est lauréat de l'édition 2023 du budget participatif du 11e arrondissement au sein du regroupement « Soutenir le réemploi pour un 11ème plus durable et plus solidaire ». Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer une subvention d'investissement de 178 000 euros pour l'année 2024, au titre du projet susmentionné du budget participatif parisien.

La Réserve des Arts (14e) est une association créée en 2008, agréée ESUS depuis 2015, spécialisée dans le réemploi de matériaux pour les professionnels de la culture, qui depuis 15 ans collecte tous types de matières utilisées par les différents métiers du secteur culturel, les trie, les valorise et les réemploie à prix solidaires auprès d'étudiants, professionnels, entreprises et institutions du secteur culturel, créatif et artisanal. Elle compte 24 salariés et représente le support

d'emploi pour une soixantaine de valoristes externes, qui interviennent notamment dans le cadre des collectes opérées dans l'événementiel (scénographie des défilés de mode, etc.). En 2023, La Réserve des Arts a collecté 630 tonnes de matériaux issus du secteur culturel, valorisées à 88%, dont 600 tonnes à Paris.

L'association devait quitter ses locaux en juin dernier au terme de son bail précaire, pour laisser la place aux chantiers de construction d'un nouvel éco-quartier à Pantin. Elle a trouvé un nouveau site, de taille équivalente (5440m²), pour relocaliser ses activités au 240 rue de Rosny à Montreuil, où elle a déménagé en septembre dernier. L'implantation pérenne de La Réserve des Arts dans ce nouveau local (bail de 12 ans) rend possible la poursuite de son activité et la préservation de l'ensemble de ses emplois, à l'issue de trois années de recherches. Au sein de ce nouveau local, La Réserve des Arts prévoit également la mise en œuvre d'un plan de développement d'activités qui lui permettra de collecter 830 tonnes de matériaux culturels franciliens (contre 630 tonnes en 2023) et d'en revendre 600 en 2027 (contre 490 en 2023). Elle se fixe également comme objectif d'atteindre les 25 000 adhérent.es francilien.nes (contre 12 400 en 2023), d'amplifier ses actions de sensibilisation aux pratiques du réemploi, de développer son offre de formation sur le réemploi et l'écoconception dans les pratiques de merchandising/scénographie auprès de ses partenaires de la mode, du luxe et des musées ou encore de créer un bureau d'études. Des travaux d'aménagement de ce nouveau lieu sont en cours entre septembre et novembre 2024 pour permettre une réouverture de la boutique en décembre ainsi que l'acquisition de mobilier et d'équipements (logistiques, informatiques, traçabilité). La Réserve des Arts sollicite le soutien de la Ville de Paris pour une subvention d'investissement de 100 000 euros pour mener à bien ce projet d'implantation à Montreuil (coût total du projet : 500 000 euros). Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer une subvention d'investissement de 100 000 euros pour l'année 2024, à travers la mobilisation de l'enveloppe du projet « Moins de déchets, plus de recup' à Paris », lauréat de l'édition 2023 du budget participatif parisien.

Le centre d'aide par le travail (CAT) **Leopold Bellan de la Fondation Leopold Bellan** (13e), créé en 1995, est un établissement et service d'accompagnement par le travail (ESAT), situé dans le 13e arrondissement de Paris, qui accueille des travailleurs en situation de handicap mental et/ou psychique. Le CAT souhaite créer une boutique au 5 rue Jean Sebastien Bach dans le 13e arrondissement pour proposer la réparation de vélos auprès de particuliers. Le CAT compte également nouer des partenariats avec des associations de cyclistes, des écoles et Smovengo, l'exploitant du service Vélib, pour la réparation des vélos de trois stations environnantes. De plus, il complètera son offre par des ateliers mécaniques cycles mobiles où les travailleurs en situation de handicap se déplaceront sur les lieux de travail des Parisiens afin de proposer des prestations de réparations de vélos. Dans sa future boutique, le CAT estime pouvoir réparer 3600 vélos par an à l'horizon 2026 et proposer ses services à 750 clients particuliers et neuf partenaires professionnels. Au-delà de son intérêt pour l'allongement de la durée de vie des vélos, ce projet offre aux 12 à 15 travailleurs en situation de handicap des opportunités de formation et de développement professionnel. En travaillant dans la boutique, ils peuvent acquérir des compétences techniques spécifiques à la réparation et à l'entretien des vélos mais aussi des compétences autour de la vente, la communication et le marketing afin de favoriser leurs chances d'accéder

à des emplois en structures économiques classiques. L'ensemble des investissements pour l'ouverture de la boutique s'élève à plus de 127 000 euros. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, de la réparation et de la mobilité douce, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'accorder au CAT une subvention d'investissement de 44 000 euros pour l'exercice 2024, au titre du projet « Refabriquons à Paris, quand le réemploi recrée de l'emploi » lauréat du budget participatif parisien 2017.

Paillettes et Cambouis (10e) est une association créée en 2020, qui utilise l'activité de réparation et de réemploi de vélos comme outil d'émancipation populaire. L'association mène à bien ces activités dans son atelier vélo géré de façon solidaire et participative, situé au 1 rue Robert Blache, dans lequel elle est installée depuis juillet 2023. Paillettes & Cambouis organise également des ateliers hors les murs pour promouvoir et sensibiliser à la pratique du vélo et au réemploi de cycles. Depuis 2022, l'association a réparé 200 vélos, et organisé 30 ateliers hors les murs sur l'année 2023. A date, l'association compte 25 bénévoles et deux salariés (1,37 ETP). A compter de 2024, elle prévoit d'accélérer l'activité de réemploi de vélos au sein de son atelier (100 vélos en 2024 puis 200 en 2025) et accroître son implantation locale dans le quartier via des animations hors les murs. Paillettes et Cambouis compte avoir 1 000 adhérents supplémentaires en 2024 par rapport à 2023 (200 membres) et toucher 500 personnes supplémentaires chaque année (450 personnes touchées en 2023) lors de ses animations hors les murs, en visant essentiellement les habitants du 10e arrondissement et des environs.

Afin de mener à bien son développement, Paillettes & Cambouis sollicite la Ville de Paris pour amorcer le financement de ce nouveau poste avant qu'il ne s'autofinance. Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement de 3 000 euros.

Pandobac (Rungis) est une société par actions simplifiée, créée en 2018 et agréée ESUS depuis 2023, qui assure des prestations de location, collecte, lavage et traçabilité de bacs alimentaires de livraison réemployables (substitut aux barquettes polystyrènes). En 2024, la SAS compte 17 salariés dont sept sur son centre de lavage dédié au nettoyage des bacs réemployables à Rungis. En 2024, ce centre devrait permettre de laver jusqu'à 250 000 bacs soit l'équivalent de 500 tonnes de déchets plastiques, cagettes ou cartons évités. En 2023, 40% des bacs gérés par Pandobac étaient destinés à des établissements parisiens (environ 2000 établissements clients). Pourtant, le centre arrive aujourd'hui à saturation freinant les possibilités de croissance de la SAS. Par ailleurs, il ne permet pas en l'état d'obtenir la certification qualité ISO 22000, nécessaire pour travailler avec des industriels agro-alimentaires, scénario qui permettrait à Pandobac le passage à l'échelle de son activité et la démultiplication de son impact environnemental. Pour y remédier, le projet de la société consiste à acquérir de nouveaux équipements (achat d'une nouvelle laveuse, d'un transpalette électrique, etc) et effectuer des travaux d'aménagement du local (installation de sas d'hygiène, pose de cloisons, etc.) qui lui permettront d'en optimiser l'espace, d'améliorer la qualité des lavages mais aussi les conditions de travail de ses opérateurs. La SAS prévoit de pouvoir laver jusqu'à un million de contenants par an après la réalisation de ce projet (quatre fois plus qu'aujourd'hui). Pandobac accompagnera ces investissements par

l'embauche d'un nouvel opérateur de lavage d'ici la fin 2024, et d'un à deux opérateurs supplémentaires en 2025. Le projet devrait permettre à Pandobac d'assoir son modèle économique, avec un chiffre d'affaires opérationnel prévisionnel de 1,6 million d'euros en 2025 (+182%).

Pandobac sollicite le soutien de la Ville de Paris pour mettre en œuvre ce projet d'aménagement et d'amélioration de son centre de lavage (coût total du projet : 529 000 euros HT). Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire et de la fin du plastique à usage unique, je vous propose de m'autoriser à signer la convention de subvention d'équipements en annexe, et d'attribuer une subvention d'investissement de 50 000 euros pour l'année 2024.

Rejoué (14^e), association créée en 2010, est un atelier chantier d'insertion proposant une activité de recyclerie spécialisée dans la collecte, la remise en état et la revente de jeux et jouets d'occasion. Elle dispose d'un atelier de tri à Vitry (94) et de boutiques solidaires dans le 14^e arrondissement et à Levallois-Perret (92). Rejoué collecte, rénove et remet en circulation des jouets grâce au travail de femmes et d'hommes, accompagnés vers l'emploi durable et l'inclusion sociale. En 2023, l'ACI a employé une trentaine de salariés en insertion (13,24 ETP), qui ont contribué à la collecte de 32 tonnes de jouets et livres pour enfants, parmi lesquels plus de 82 000 jouets ont été rénovés et remis en circulation. En réponse à la mise en place de la responsabilité élargie du producteur sur la filière jouets, d'une part, qui se traduit par des attentes de traçabilité fortes, mais également afin de mieux piloter et améliorer la performance de son activité, Rejoué porte un projet de refonte de son système d'information, son site internet et son identité de marque. Ce projet va lui permettre de se professionnaliser (meilleur suivi des collectes, mise en place d'une comptabilité analytique, mise en place d'un CRM) tout en élargissant les compétences de ses salariés en parcours. En sus, l'association prévoit une refonte de son site web et de sa marque afin d'améliorer son attractivité et sa communication auprès des partenaires.

Rejoué estime que le projet lui permettra de collecter 25% de jeux supplémentaires en 2025 par rapport à 2023, de générer de nouvelles recettes grâce à la mise en place d'un « click & collect » en ligne, et d'améliorer ainsi son auto-financement (+4 points).

Rejoué sollicite la Ville de Paris pour une subvention en investissement afin de mener à bien la réalisation de ce projet (coût total des investissements : 82 800 euros). Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire et de l'insertion par l'activité économique des publics éloignés de l'emploi, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer à cette association une subvention d'investissement de 50 000 euros, à travers la mobilisation de l'enveloppe « Tou's'récup », lauréat 2017 du budget participatif parisien.

L'association **Réseau Francilien du Réemploi, ou REFER** (11^e), a pour objet de réunir les acteurs du réemploi en Ile-de-France et d'être une plateforme de promotion, de coordination et d'animation du réemploi. Depuis 2015, le REFER propose un accompagnement à la consolidation et au développement des structures de réemploi solidaire parisiennes. Ce dispositif porte sur :

- l'accompagnement de porteurs de projets de ressourceries dans la préfiguration de leurs projets puis dans la phase suivant l'ouverture des ressourceries en vue de la consolidation de leurs activités ;

- l'accompagnement des structures existantes et leur professionnalisation ;
- la préfiguration d'un projet de hub du réemploi, plateforme de massification du réemploi à Paris permettant de soutenir les modèles des structures existantes et d'ouvrir de nouveaux axes de développement au réemploi parisien (nouveaux lieux, nouveaux gisements).

Le REFER a contribué à l'émergence et la consolidation de 13 recycleries sur le territoire parisien depuis 2020 aux derniers titres desquels le Chamôdix (10e), Juste et Utile (19e), la Tablerie (20e) ou encore l'essaimage de la Textilerie, dans le 19e. En 2024, il accompagne sept porteurs de projets parisiens, huit structures en amorçage et quatre développements d'acteurs existants. À cette fin, l'association dédie un équivalent temps-plein de chargée de développement et d'accompagnement auprès des porteurs de projets parisiens et mobilise un chargé d'appui au réseau sur la professionnalisation de ses adhérents. Par ailleurs, il accélère également, en 2024, son travail de préfiguration sur l'émergence d'un hub logistique du réemploi solidaire parisien, via la mobilisation sur le second semestre, de deux chargés de mission spécialisés. Considérant l'intérêt que présente ce projet pour la Ville de Paris et dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs jointe à la délibération 2022 DAE 7 du Conseil de Paris de juillet 2022 et de son avenant joint à la délibération 2023 DAE 91 du Conseil de Paris de juin 2023, je vous propose d'attribuer une subvention de fonctionnement de 60 000 euros au Réseau Francilien du Réemploi, au titre de l'exercice budgétaire 2024.

En parallèle, le REFER prévoit d'acquérir, pour son réseau, des « steamers », outils préventifs de lutte contre la propagation des punaises de lit (coût total des investissements : 5000 euros). Sept établissements pourraient ainsi être équipés : cinq d'entre eux en ont d'ores-et-déjà exprimé le besoin quand l'acquisition de deux équipements supplémentaires permettra de devancer de futurs besoins. Les punaises de lit représentent un problème de salubrité publique contre lequel la Ville de Paris souhaite lutter activement. Par ailleurs, en matière d'économie circulaire et solidaire, prévenir la contamination d'une structure, c'est éviter une fermeture d'urgence qui la placerait en difficulté financière notoire et mettrait en péril ses emplois. Un tel écueil aurait par ailleurs, par voie de médiatisation, un effet néfaste sur tout l'écosystème du réemploi parisien. Enfin, ces investissements permettront de rassurer les salariés et bénévoles ayant exprimé des craintes sanitaires, forces vives sans lesquelles les ressourceries ne pourraient pas fonctionner.

Considérant l'intérêt de ce projet au regard des politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe et d'attribuer à cette association une subvention d'investissement de 4 000 euros, à travers la mobilisation de l'enveloppe du projet « Tou's'récup », lauréat de l'édition 2017 du budget participatif parisien.

Dans une démarche zéro déchet, l'association **Re touchons du bois** (18e), créée au printemps 2023, a pour objet d'accompagner les Parisiennes et les Parisiens vers la création d'objets et meubles de seconde main à travers la revalorisation des déchets du bois. Dans cette optique, l'association, 100 % bénévole, a animé une trentaine d'ateliers participatifs de sensibilisation (créations do-it-yourself, ateliers up-cycling, cours de bricolage, etc.) majoritairement au cœur des quartiers populaires du 18e arrondissement, au cours de l'année 2023. Sans local fixe, elle a d'abord proposé ses activités de manière ambulante en sein de locaux partenaires.

En 2023, le projet Re touchons du bois a été lauréat du label « Fabriqué à Paris ». Forte de cette reconnaissance de son savoir-faire et avec la volonté de développer ses activités vers la production de petites séries d'objets en réemploi, l'association ambitionne, pour 2024, l'implantation de ses activités au sein d'un atelier de menuiserie et up-cycling solidaire. Au sein de son futur local (<100m²), qu'il lui reste encore à identifier au sein du 18^e arrondissement, l'association Re touchons du bois prévoit la création d'un poste salarié de menuisier/animateur, la tenue d'une vingtaine d'ateliers par mois en 2025 soit la participation de plus de 1000 personnes par an. Elle veillera à adopter une politique tarifaire hybride comprenant des ateliers à tarifs pleins pour soutenir son modèle économique, et d'autres à tarifs solidaires et/ou gratuits pour servir son objet social de sensibilisation du plus grand nombre, notamment au sein de quartiers populaires. Afin de mener à bien ses travaux d'aménagement, d'acquérir les machines (scie à ruban, dégauchisseuse, etc.) et outillages portatifs ainsi que le vélo cargo qui seront nécessaires à l'installation de ses activités dans son futur local (coût total des investissements : 120 000 euros), l'association sollicite le soutien de la Ville de Paris. Ce projet est lauréat de l'édition 2023 du budget participatif du 18^e arrondissement au sein du regroupement « Equiper les habitants du 18^e pour les activités solidaires ». Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer une subvention d'investissement de 100 000 euros pour l'année 2024.

Soofût Paris (8^e) est une SAS de l'économie sociale et solidaire, agréée ESUS, qui a pour mission de remplacer les fûts en plastique à usage unique par des fûts inox réutilisables, réduisant ainsi l'impact environnemental de l'industrie brassicole. L'activité permet également de donner un support d'activité à des salariés en insertion à travers son partenariat avec Emmaüs Val De Brie qui participe à l'activité opérationnelle. Implantée depuis deux ans à Paris, la structure souhaite monter en échelle en proposant son service à un panel plus large de professionnels parisiens et en créant une circulation inter-régionale des fûts consignés dans l'optique d'éviter les déchets plastiques générés par les fûts à usage unique classiquement utilisés dans les bars, restaurants et festivals. En maximisant la circularité des fûts grâce à un parc interopérable, Soofût évitera ainsi que les fûts restent inutilisés et éparpillés, en attente de volumes suffisants pour justifier un retour par camion, rendant le système plus efficace et écologique. Ainsi, dès 2025, Soofût estime pouvoir éviter à lui seul un quart des fûts à usage unique présents à Paris, soit 50 tonnes de déchets plastiques et, d'ici trois ans, créer cinq emplois directs en plus des emplois indirects en insertion mis à disposition par Emmaüs Val de Brie. A long terme, l'objectif est de faire disparaître le fût plastique à Paris, tout en réduisant l'empreinte carbone. Pour mettre en œuvre ce projet de développement, Soofût sollicite la Ville de Paris pour une subvention d'investissement destinée à élargir son parc de fûts ainsi qu'à renforcer son outil de traçabilité notamment sur les boucles logistiques, (coût total des investissements : 200 000 euros). Considérant l'intérêt que présente ce projet pour les politiques publiques de la Ville de Paris en faveur de l'économie circulaire, je vous propose de m'autoriser à signer la convention en annexe, et d'attribuer une subvention d'investissement de 100 000 euros pour l'année 2024.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

